

TIC et développement durable des territoires de montagne

Françoise Papa, Laurent Collet, Grégoire Feyt, Jean-Marc Francony,
Pierre-Antoine Landel

► **To cite this version:**

Françoise Papa, Laurent Collet, Grégoire Feyt, Jean-Marc Francony, Pierre-Antoine Landel. TIC et développement durable des territoires de montagne. VIe Colloque International “ TIC & Territoire : Quels développements? ”, Université Jean Moulin, Lyon III, 14 & 15 juin 2007, Jun 2007, lyon, France. halshs-00333282

HAL Id: halshs-00333282

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00333282>

Submitted on 22 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TIC ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Françoise Papa,

Maître de conférences en Sciences de l'information - communication

francoise.papa@u-grenoble3.fr

Laurent Collet,

Maître de conférences en Sciences de l'information - communication

laurent.collet@u-grenoble3.fr

Grégoire Feyt,

Maître de conférences en Géographie

gregoire.feyt@ujf-grenoble.fr

Jean-Marc Francony,

Maître de conférences en Sciences de l'information – communication

jean-marc.francony@upmf-grenoble.fr

Pierre-Antoine Landel,

Maître de conférences en Géographie

Pierre-Antoine.landel@ujf-grenoble.fr

Adresse professionnelle

UMR PACTE

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ALPINE

14 bis, avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble - France

Résumé : Les TIC sont souvent perçues comme pouvant réduire, voire éliminer, les contraintes géographiques d'accès aux ressources. Le développement durable, pour sa part, se veut une solution à la contradiction entre modalités de développement et préservation des équilibres écologiques. Dès lors quelles articulations peuvent s'opérer entre TIC et développement durable ? Après avoir précisé le contexte et les enjeux du développement pour deux territoires de montagne, la Maurienne et la Vésubie, cette communication examine en quoi les TIC comme infrastructures, contenus et relations, sont susceptibles d'être mobilisés dans les processus de développement durable de ces territoires.

Summary :

Mots clés : TIC, développement durable, territoire, montagne, ressources, projet.

TIC et développement durable des territoires de montagne

Cette communication se propose de rendre compte des principaux résultats d'une recherche-action menée pendant trois ans (2003 – 2006) par une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs en géographie et en sciences de l'information et de la communication.

Cette recherche, financée par France Télécom Recherche & Développement, avait notamment pour objectif d'analyser les relations entre TIC et développement durable des territoires. Pour FTR&D, le développement durable se comprenait dans trois dimensions :

- environnementale, respectueuse de l'environnement ;
- patrimoniale, soucieuse d'une maîtrise collective des ressources rares et d'un contrôle de leur utilisation, en particulier des ressources énergétiques, et de leur transmission aux générations futures ;
- économique et sociétale, respectueuse des territoires, des identités et des cultures.

La notion de développement durable apparaît à la fin des années 1980 dans un contexte de mutation, marqué par la mondialisation des échanges et la globalisation des économies. Face à la confirmation de pollutions ayant des impacts planétaires, le terme s'est depuis imposé et généralisé ; des travaux de recherche sur les « nouveaux » modes de développement ont été engagés, mais ils n'aboutissent pas pour autant à des concepts faciles à modéliser.

Le «développement durable» apparaît en effet aujourd'hui moins comme un modèle « scientifique », que comme un cadre pour l'action susceptible de mobiliser des acteurs sociaux, sa définition suffisamment imprécise permettant de constituer un univers commun d'attentes. C'est dans cette acception que nous l'avons envisagé.

Nous avons défini le territoire comme un objet construit par des acteurs pour répondre à des

problèmes donnés avec des ressources spécifiques, sur un espace déterminé. Le territoire devient l'espace pertinent du développement : il articule de multiples échelles d'intervention selon la nature des problèmes posés, les acteurs impliqués et les temporalités. Sa construction repose sur un diagnostic partagé, une démarche de prospective, et des engagements partenariaux dans le cadre d'actes contractuels. Elle comporte nombre d'ingrédients d'une « nouvelle gouvernance » tels que : la participation citoyenne, le partenariat et le principe de précaution.

La relation territoires/technologies est, dans cette configuration, un cadre de réflexion important. Le territoire va être tout d'abord le « support » des technologies, avec des variations potentiellement importantes du niveau d'équipement. En parallèle, les TIC sont un support de représentation des territoires, utile à différentes phases de leur construction : diagnostic, prospective, contractualisation. Enfin, le territoire est doté de ressources génériques et spécifiques qui vont faire l'objet d'un processus de mobilisation caractérisé par des jeux d'acteurs.

Les TIC peuvent donc être « convoquées » sur ces trois plans : en tant qu'infrastructures, en tant que dispositifs véhiculant des contenus mais aussi comme vecteurs de relations entre les agents impliqués dans des processus de recomposition des territoires et de mobilisation de ses ressources.

Les TIC, qui constituent en tant que telle une ressource territoriale, sont dès lors, dans certaines conditions, susceptibles de permettre la détection, la mutualisation puis la valorisation de ressources spécifiques aux territoires.

Notre questionnement initial s'appuie sur un double postulat.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont souvent perçues comme pouvant réduire, voire éliminer, les contraintes géographiques d'accès aux ressources. Le développement durable, pour sa part, se veut une solution à la contradiction entre modalités de développement et préservation des équilibres écologiques. Dès lors quelles articulations peuvent s'opérer entre TIC et développement durable ?

Nous avons par conséquent :

- étudié le processus de construction, par les agents impliqués dans des projets de territoire, des « ressources » territoriales (et notamment les ressources patrimoniales particulièrement sollicitées par le référentiel du développement durable) ;
- analysé la place des TIC dans ce processus de construction et d'actualisation de ces ressources.

Cette communication traite partiellement des résultats de la recherche conduite sur deux territoires de montagne, la Maurienne et la Vésubie.

Après avoir précisé le contexte et les enjeux de du développement pour les territoires étudiés, nous examinerons en quoi les TIC comme infrastructures, contenus et relations, sont susceptibles d'être mobilisées dans les processus de développement durable de ces deux territoires. Le constat de dynamiques territoriales différentes nous conduira ensuite à nous interroger sur les ressorts d'une possible intelligence territoriale.

1 - LES TERRITOIRES D'ETUDE : CONTEXTE ET ENJEUX

Nous avons sélectionné deux territoires de montagne, la Maurienne et la Vésubie pour mener cette étude. Nous avons en effet choisi de mettre de côté les pôles fortement urbanisés pour lesquels la relation entre TIC et développement urbain a déjà fait l'objet d'études. Notre intérêt se porte sur des territoires confrontés à des problèmes de développement et de valorisation qui se heurtent plutôt à des problèmes de stimulation de l'interactivité et des échanges, qu'à des

problèmes de saturation territoriale. Ce choix est en partie dû au potentiel que ces territoires représentent en matière de services et de produits de communication.

Les espaces montagnards, parce qu'ils révèlent de fortes hétérogénéités de situation, permettent de mettre en évidence différents scénarios d'évolution, en fonction des modes de construction territoriale. La polarisation territoriale des activités à dominante saisonnière peut aussi mettre en évidence des phénomènes de déplacement saisonniers spécifiques à ces espaces. Enfin, la montagne, qui est aussi devenue progressivement l'objet de politiques publiques en propre, met en œuvre des ressources spécifiques (naturelles, patrimoniales) et des modes d'organisation autour de ces ressources (comme par exemple la pluriactivité) qu'il nous a paru intéressant d'analyser.

Les vallées de la Maurienne et de la Vésubie, bien que situées dans deux régions différentes, présentent plusieurs caractéristiques communes : organisées en pays, elles ont inscrit au titre des programmes européens Leader/+ la thématique des TIC, ce qui renforce l'intérêt de leur comparaison.

La Maurienne, territoire complexe, fait l'objet d'une dynamique émergente au regard du développement des TIC en particulier dans son tronçon central dit du *Cœur de Maurienne*. La mise en place de procédures de participation au projet d'aménagement favorise aussi l'émergence d'un espace public lié aux TIC. De plus, les enjeux importants d'aménagement du territoire (autoroute, liaison ferroviaire Lyon-Turin, reconversion industrielle, tourisme et stations de ski) rendent le problème environnemental particulièrement sensible.

La vallée de la Vésubie est incluse dans l'aire d'influence de l'agglomération niçoise. Première vallée touristique des Alpes-Maritimes, la Vésubie cherche un modèle de développement dans un contexte de littoralisation marquée des activités humaines : d'où l'intérêt de retenir ce territoire intégrant le développement des TIC comme facteur potentiel de "dé-littoralisation", ceci dans un contexte local de controverse environnementale liée à la présence du loup. Les projets TIC peinent ici à se mettre en place de manière coordonnée, seul le site du

scénoparc « Alpha », consacré au loup, ayant une visibilité supra-valléenne.

Les hypothèses que nous voulions éprouver étaient, notamment, les suivantes :

- En zone rurale diffuse, voire isolée, les TIC peuvent contribuer à desserrer les contraintes d'isolement ;
- Les TIC constituent en tant que telles une ressource territoriale, et dans certaines conditions, elles sont susceptibles de permettre la détection, puis la valorisation de ressources spécifiques aux territoires.

Dans nos résultats, il y a un fait massif, c'est la force du contexte territorial. Les deux territoires que nous avons choisis se sont dotés d'instruments de cohésion territoriale similaires ; cependant cette étude a permis d'isoler des facteurs discriminants qui, de fait, révèlent des différences significatives entre les deux terrains et finalement sont un bon marqueur de la culture territoriale dans laquelle se construisent les projets de développement¹.

Ayant établi le constat de la disjonction entre les référentiels du développement durable et des TIC dans les processus de développement local, nous avons articulé la réflexion sur les trois plans précédemment énoncés : infrastructures, contenus, relations.

2 - INFRASTRUCTURES

L'analyse des terrains révèle un positionnement commun de la politique publique vis-à-vis des TIC, qui avait été abandonné pour beaucoup d'enjeux d'aménagement : assurer le modèle républicain

¹ Quel concept de mutualisation de l'information au sein d'une organisation telle que le territoire ? Quels outils de collecte, traitement et diffusion des informations ? Pour que les TIC soient des outils au service d'un projet stratégique encore faut-il qu'il y ait projet : P. Herbaux insiste dans sa caractérisation d'une démarche d'intelligence appliquée au territoire sur la dimension du *projet* à la fois comme horizon commun des acteurs et logique de management.

Herbaux P., *Mutualisation & intelligence territoriale*, 2^e rencontres internationales « TIC & Territoire : quels développements ? », 2003.

d'égalité d'accès, pour un développement équilibré des territoires. Certes, les infrastructures de communication sont considérées par tous les acteurs comme des ressources nécessaires dont les territoires doivent être dotés au nom de l'équité entre les territoires et en vue de « garantir » les conditions de la concurrence entre les territoires. Mais l'un des résultats que permet l'analyse des deux terrains est de découpler ce que la mission de la puissance publique tient pour liés : l'égalité d'accès pour un développement équilibré des territoires. En fait, l'analyse des terrains montre que les TIC ne sont pas des « égalisateurs » mais au contraire des opérateurs d'accentuation des différences, de dissymétrie entre les territoires et des trajectoires de développement associées. Certains territoires, comme la Maurienne, ont compris que l'égalité d'accès n'est jamais simultanée, et que c'est dans le décalage, dans cette durée inégalitaire que s'engouffrent les stratégies de développement. Encore faut-il être prêt pour savoir profiter de l'avantage marginal temporaire : cette réflexion anticipatrice est d'autant plus nécessaire que ces avantages marginaux sont en quelque sorte inscrits dans la possibilité de toujours faire évoluer les usages des TIC, de chercher et capter des niches d'innovation que n'ont pas les autres territoires.

Dans tous les cas, les problématiques de développement durable vont surplomber, ou au mieux s'hybrider avec les différents volets des projets de territoire qu'elles contribuent à légitimer de manière globale ; mais elles ne sous-tendent pas les propositions de développement qui sont élaborées. Ainsi les projets de territoire ne se réfèrent pas à un modèle unique, et le référentiel de durabilité est diversement mobilisé.

La place que prennent les TIC dans les projets de territoire concerne pour l'essentiel le développement d'Internet. Les politiques d'équipement du territoire en infrastructures de communication ne sont ni conçues ni envisagées dans une perspective de durabilité du développement local mais simplement de réduction des écarts et des handicaps.

Il n'est donc pas surprenant que le lien entre TIC et développement durable ne soit que très rarement établi : les TIC n'apparaissent ni

comme un outil d'accompagnement d'activités organisées dans une perspective de développement durable, ni comme générant une dynamique de développement durable. C'est donc la question des contenus et des usages qui est posée.

3- CONTENUS ET USAGES

Nos territoires de montagne ont en commun d'envisager leur développement par le tourisme, même si leur histoire, leurs ressources, leurs richesses sont très disparates. Mais, en l'absence de modèle partagé de développement touristique, dans un contexte de mise en concurrence des territoires sur le marché mondialisé du tourisme, le développement des dispositifs d'information et de communication en ligne contribue à l'organisation de la consommation touristique, quelles que soient ses formes. Le marketing des territoires s'appuie, en effet, fortement sur des dispositifs TIC.

Les portails de territoires sont perçus et conçus comme un élément essentiel de valorisation des territoires en vue de leur fréquentation touristique : souvent initiés par des acteurs publics, ils syndiquent des contenus de natures diverses dans une perspective d'exposition et de valorisation globale du territoire, sans hiérarchisation des acteurs, des espaces et des activités qui le composent. Ils sont aussi des facteurs de mise en cohérence de réseaux d'acteurs de l'offre touristique : conçus dans la perspective de recouvrer un contrôle du processus de développement du territoire, ils sont un des leviers pour une meilleure autonomie territoriale et pour le desserrement des contraintes externes.

Les enjeux sont économiques –le maintien des activités est vital pour ces territoires de montagne, mais ils sont aussi symboliques. Il s'agit de maîtriser l'image du territoire en développant une communication externe portée par le pays. En Maurienne où 30% des lits sont gérés par des groupes touristiques de dimension nationale et internationale, l'image du territoire est largement celle que construisent les tours opérateurs par leurs offres de consommation touristique en ligne. Les habitants de la vallée ne maîtrisent pas ce qui est dit à leur propos, ils sont, en quelque sorte, dépossédés de leur image et ont le

sentiment que ces industriels du tourisme ne se soucient pas du territoire. En Vésubie, la valorisation du retour du loup dans le massif du Mercantour, qui est au cœur de la stratégie de communication du haut de la vallée, s'appuie pour l'essentiel sur un site web initié par la commune de Saint Martin Vésubie.

Pour autant, si en Maurienne, la création de portails de territoire est l'aboutissement d'une coopération d'acteurs dans le cadre d'intercommunalités actives, dans le cas de la Vésubie, ces outils peinent à voir le jour dans le cadre d'un syndicat de pays affaibli. L'impulsion est extérieure au territoire : placée entre les mains d'une instance médiatrice, le Parc National du Mercantour, la conduite du projet de portail de territoire Mercantour, est aussi envisagée dans la perspective de dynamiser des coopérations faibles. Elle transcende de facto les découpages administratifs et géographiques existants, dans un contexte global de redéfinition des missions des parcs nationaux.

Les TIC sont identifiées par l'ensemble des acteurs comme une condition nécessaire au développement de leur territoire, mais elles sont majoritairement envisagées sous l'angle des infrastructures au détriment d'une approche centrée sur les usages.

La question des usages des TIC est, en effet, le plus souvent appréhendée à travers la mise en place d'espaces publics numériques qui tentent de régler d'un même mouvement la question des accès (au réseau) et celle de la formation des habitants aux usages de l'internet. Les études menées au sein des espaces numériques implantés dans les deux territoires montrent cependant des différences de publics et d'usages.

L'analyse des pratiques informationnelles des utilisateurs d'un Espace Public Numérique entre dans le cadre réglementaire mis en place pour cette structure particulière. Ce cadre fixe, entre autres, les conditions pratiques d'accès aux dispositifs que ce soit dans le choix des horaires et plages d'ouvertures que dans les différentes modalités d'utilisation (forfaits, etc.) également proposées aux internautes. Cette organisation spécifique de la consommation du temps de connexion conditionne la manière dont les internautes clients du cybercentre vont être amenés à planifier leur activité d'information en fonction

de leurs contraintes et rythmes de vie et en fonction de la durée de leur séjour.

Le centre de Lanslebourg est situé, comme celui de Roquebillière dans la médiathèque, bibliothèque du village. Mais leurs publics sont très différents.

L'enregistrement des sessions des internautes, récoltées durant plusieurs mois, constitue un volumineux réservoir de données. Elle est capturée par le système Plexus² au travers des actions immédiates de l'internaute sur l'environnement graphique et sur les périphériques de saisie. Les données ainsi recueillies contiennent également l'ensemble des informations et documents circulant entre le poste de travail de l'internaute et les serveurs interrogés, qu'il s'agisse de requêtes (induites par le système ou volontaires) ou de documents HTML.

Les objectifs de l'analyse de ces données sont d'une part, de fournir les moyens d'atteindre l'activité informationnelle de l'internaute et, d'autre part, de reconstruire l'instrumentation qui est faite du dispositif informationnel.

L'analyse des journaux sur les deux sites, met en évidence le fonctionnement différent des centres. Celui de Lanslebourg est calqué sur l'activité touristique. Elle augmente en fonction de l'afflux de touristes durant les périodes de vacances. En dehors de ces périodes, l'activité se concentre sur un public d'utilisateurs réguliers et fidèles. À l'inverse, l'activité du centre de Roquebillière chute fortement durant ces mêmes périodes.

L'analyse des sites consultés confirme l'hypothèse qui découle de ces schémas de fréquentation différents. Le centre de Roquebillière se caractérise par la prédominance de sessions centrées sur le jeu et ses à-côtés (sites de joueurs, FAQ, etc.). Les sites associés aux jeux bénéficient d'un bon classement et engendrent une activité de consultation (ratio pages) dense (présence de pics). Il s'agit de l'activité d'un public jeune, qui occupe son temps libre en période scolaire alors que la période des vacances est occupée par d'autres loisirs. Le fonctionnement de ce centre correspond d'avantage à celui d'un cybercafé urbain.

En revanche, l'analyse des sites consultés pour Lanslebourg montre une activité plus diversifiée et plus soutenue en général. Les sessions enregistrées comportent en effet des séquences d'activité plus variées dans leur enchaînement et dans leur durée. Les chaînes d'activités sont généralement plus longues. Cette diversité se traduit par un score plus homogène entre les sites et par un volume de consultation de pages plus constant. Ainsi l'analyse des activités en périodes pleine (vacances scolaires se traduisant par un afflux de visiteurs extérieurs au territoire) et creuse met en évidence une différence de comportement sensible. Des activités telles que : le commerce en ligne, le téléchargement, les loisirs, etc, ne sont pas représentées durant la période de congés. D'autres apparaissent relativement stables entre deux périodes de congés, comme, par exemple, la recherche d'information, la messagerie, etc. D'autres enfin n'apparaissent véritablement que durant les congés. C'est le cas des sites annuaires, institutionnels, ou d'hébergeurs. L'occurrence de ces sites dans les schémas d'activité des vacanciers rend compte du maintien à distance de l'activité principale bien que de façon allégée compte tenu de la durée des sessions concernées.

Les usages de l'internet développés au sein des espaces publics numériques ne sont donc analysables et compréhensibles qu'au regard de l'inscription territoriale des centres et des caractéristiques de l'activité globale qui se déploie sur le territoire.

4 – RELATIONS

Éléments du projet de territoire, qu'ils contribuent à rendre visible, les portails sont aussi un des lieux de la coopération entre acteurs : tout projet pour se matérialiser suppose en effet une coopération des acteurs. Cette coopération se développe sur la base de réseaux professionnels et associatifs existants, représentés dans les conseils locaux de développement. La dynamique des coopérations locales est donc un des facteurs de réussite des projets.

En effet, le portail local constitue une intermédiation essentielle dans un système marqué par la multiplicité des sources. Les sites portails sont pour D. Thierry, des

² Plexus est une plateforme expérimentale créée par deux membres de l'équipe-projet.

fédérations d'usages qui sous réserve d'être fortement structurées, constituent une réelle innovation. Il observe que, le plus souvent, *il n'est pas question avec le portail de fédérer des acteurs, ni de réduire leur autonomie, ni même de pré-organiser les communautés, mais simplement de décupler la mise en visibilité de chacun des acteurs locaux sans altérer leurs singularités. Métaphoriquement, le portail permet de passer au niveau de l'espace public global au lieu de la seule action locale*³.

Néanmoins, lorsque les pays –ou les structures de coopération locales- se saisissent de ces dispositifs, la fédération des usages peut conduire à la fédération des acteurs.

Au-delà des disparités d'équipement des territoires et des logiques partagées de comblement des handicaps, souvent bien réels, la question de la gouvernance territoriale est centrale pour comprendre les mécanismes d'appropriation des TIC en vue du développement des territoires.

Par suite, si on définit la gouvernance comme un mode d'organisation des acteurs plus fondé sur le compromis que sur la domination (processus de négociation coopérative), on comprend mieux l'importance du formalisme et de la procédure démocratique dans laquelle elle semble devoir s'inscrire. Or nous constatons que les TIC ne sont pas justiciables de formes ou de modalités spécifiques de délibération et de concertation quand on les considère en tant qu'infrastructures, ou ressources dont il s'agit d'équiper le territoire. Mais, comme le montrent par exemple les portails de territoire, les TIC en tant que vecteurs de relations et médias du projet de territoire, engagent fortement les acteurs : en amont dans la définition des usages qui peuvent se développer, en aval dans la négociation des modalités d'inscription dans l'espace virtuel des réseaux que ces technologies actualisent.

Les enjeux rejoignent donc ceux qui se jouent dans le processus d'appropriation compétitive du développement durable. Pour autant nous n'avons pas constaté de mobilisation des TIC

³ Thierry D., *Internet et nouvelles formes de citoyenneté entre le local et le global*, 3^e Rencontres TIC & Territoires, quels développements, 2004.

dans la perspective d'une mise en débat élargie des orientations et des politiques de développement durable : la démocratie participative n'a pas encore, sur nos territoires, de traduction en termes de dispositifs sur les réseaux.

Ceci rejoint le constat formé par Daniel Thierry⁴ qui, s'agissant des usages de l'internet en région Bretagne, indique que *nulle part nous ne voyons émerger de nouvelles organisations communautaires ou de créations ex nihilo de nouvelles pratiques d'informations*, et, pourrions nous ajouter, de débat.

Mais, note-t-il, grâce aux TIC l'action locale devient une information globale qui circule sur le réseau : *ce qui est fait avec internet est visible et réutilisable par tous. Le mode d'action local devient un référent commun à défaut d'être un modèle. Les modalités d'action n'ont pas besoin de recourir à des médiateurs extérieurs pour être « mises en publicité », l'intentionnalité du destinataire n'est plus systématique dans cette forme de communication où prime l'action*⁵.

N'est-ce pas là que réside la principale innovation ? Si la démocratie participative n'est pas encore, dans les territoires étudiés, justiciable de dispositifs en ligne spécifiques, il apparaît que l'action et sa publicisation sont indissociables avec internet : constitutive de l'action, la mise en publicité est aussi la condition de la construction de référents communs du territoire.

La publicisation s'impose donc plus que jamais comme une étape préalable au débat public : pour autant, nous partageons le constat que les modes de fonctionnement centrés sur le local témoignent le plus souvent d'une incapacité à impulser ou même à gérer les usages citoyens des TIC.

⁴ Voir en particulier les travaux menés dans le cadre de portant sur *Les modalités de circulation de l'information sur un territoire régional. La Bretagne de 1998 à 2005*. In Cahiers de recherche 12-2006, M@rsouin.

⁵ Thierry D., *Internet et nouvelles formes de citoyenneté entre le local et le global*, 3^e Rencontres « TIC & Territoires, quels développements », 2004.

5 - CONCLUSION : LES RESSORTS DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE : DISPOSITIFS TECHNIQUES ET PROCESSUS COOPERATIFS

Comment, dès lors, dans le cadre de projets de territoires, définir et mettre en place des dispositifs permettant l'émergence d'une « intelligence territoriale » ?

Le concept d'intelligence territoriale désigne *l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribue à la compréhension des structures et des dynamiques des territoires, et de l'autre, ambitionne d'être un instrument au service des acteurs du développement territorial durable*⁶.

On s'attachera, dans cette perspective, au développement d'outils permettant aux acteurs territoriaux d'accéder aux contenus et aux informations relevant de plusieurs secteurs de connaissances (développement de systèmes d'information par exemple).

L'expérience montre que l'accessibilité des technologies de l'information ne garantit pas pour autant la coopération des acteurs, même si, sans conteste, elle est une condition nécessaire pour que s'opère le partage d'information. Les stratégies des acteurs territoriaux dans le cadre des projets de territoire peuvent ne pas converger ne serait-ce que parce que leurs intérêts ne sont pas toujours convergents. L'identification de ces convergences et la définition d'un horizon commun relèvent de processus de négociation, qui s'ils s'appuient sur des outils de diagnostic et d'information partagés, ne se réduisent pas à une objectivation de la réalité du territoire.

Parmi les objectifs du groupe de travail « acteurs du tourisme » constitué au sein du CLD du pays de Maurienne, figuraient les points suivants :

- impliquer les acteurs du territoire dans une réflexion prospective sur la place et le rôle du tourisme ;

- identifier les tenants, aboutissants et enjeux en matière d'information et de communication interne et externe au territoire ;
- analyser la place et le rôle des TIC dans ce contexte et ses perspectives et potentialités en termes d'usage.

À l'issue d'une série de réunions au cours desquelles ont été élaborés plusieurs scénarios prospectifs, les participants convergeaient sur la place accordée à la communication et à l'information qu'ils estimaient déterminante dans trois registres principaux :

- le marketing territorial et la commercialisation des produits et des activités touristiques ;
- la coopération entre les acteurs professionnels et socio-économiques de la vallée (stations, professionnels du tourisme et de la montagne, saisonniers, services publics...);
- la gouvernance territoriale ;

mais, avec des niveaux de mise en œuvre différents. Alors que le marketing territorial s'appuie sur des dispositifs plutôt performants (portail maurienne-tourisme.com et sites des stations), la coopération entre acteurs reste encore modeste et la gouvernance territoriale, très faible.

L'expression des enjeux et des attentes des acteurs locaux s'effectue de surcroît sur des modes distincts. S'agissant du marketing territorial, les dimensions d'ordre technique dominant avec une conscience assez claire des évolutions des besoins et des outils dans un contexte de concurrence entre massifs alpins. Il s'agit de se doter de dispositifs performants, à la pointe des technologies.

En matière de coopération, l'identification des besoins et des potentialités est assez claire et étendue, mais des difficultés d'ordre matériel, organisationnel et culturel sont soulignées.

La gouvernance territoriale relève, enfin, d'un désir voire d'une injonction collective mais on constate une difficulté à formuler des objectifs ou une stratégie globale.

Une autre approche, sectorielle, consiste à examiner quels types d'activités peuvent être instrumentées, ou quels types de relations peuvent être utilement médiées par les TIC.

⁶ Girardot J-J., *Intelligence territoriale et participation*, 3^e Rencontres « TIC & Territoires, quels développements », 2004.

Sur nos terrains d'étude, les problématiques relationnelles s'expriment fortement pour des catégories spécifiques d'usagers du territoire : les touristes, les résidents non permanents, les travailleurs saisonniers. Il s'agit là de maintenir le contact avec son univers familial ou professionnel d'origine et d'anticiper des mobilités géographiques ou professionnelles.

C'est ainsi que, par anticipation sur les périodes de rupture (la fin de la saison marque le début d'une nouvelle recherche d'emploi), il devient nécessaire de définir des lieux, des moments, des instances de médiation et des services appropriés pour les travailleurs saisonniers.

Les enquêtes que nous avons conduites montrent que l'instrumentation ou la médiation technique est plus forte dans le cadre des mobilités professionnelles de la main-d'œuvre externe au territoire (saisonniers du tourisme non résidents) ce, en particulier lors des phases de recrutement. Au contraire, le contact direct est généralement de règle pour l'emploi des « enfants du pays » et la gestion des parcours professionnels : l'intermédiation est prise en charge par l'employeur qui trouve son avantage à « fidéliser » ses salariés et qui se garantit par un accord direct avec l'employeur alternant, des conditions satisfaisantes d'usage de la main d'œuvre. Cet exemple montre que, pour une même activité (recruter des travailleurs saisonniers /chercher un emploi saisonnier), les TIC sont différemment mobilisées selon l'inscription territoriale des acteurs.

Le postulat d'un rôle facilitateur des TIC en vue d'un développement durable des territoires mérite, pour conclure, d'être nuancé.

En tant qu'opérateur de ressources territoriales, les TIC sont mobilisables au service de toute stratégie territoriale : si elles ne contrarient pas les options de développement durable qui pourraient être prises, leur recours n'est pas une garantie de réussite en soi. On constate en effet que la problématique du développement du territoire n'acquiert un caractère de nécessaire « durabilité » que sous l'effet d'injonctions publiques adressées par des acteurs extérieurs au territoire. Au contraire, l'appropriation du concept est d'autant moins aisée que les solidarités locales et les coopérations sont faibles. Cosmétique, dans le cas de la Vésubie, le concept peut devenir

mobilisateur dès lors qu'il est aussi le point de passage obligé des politiques locales. La mise en cohérence des actions aux différents échelons territoriaux est ici essentielle. Comment impulser une politique de développement durable si cette option n'est pas discriminante à l'échelon supérieur (pour l'allocation de ressources par exemple) ? Il faut donc qu'il y ait conjonction entre une orientation supra-territoriale et des politiques locales pour que le développement durable devienne l'horizon commun de la coopération des acteurs locaux pour le développement du territoire.

D'un côté, le développement durable est mobilisé comme un concept englobant qui devrait « aimer » les actions portées par les acteurs du territoire. D'un autre côté, les TIC sont à la fois objets à part entière des projets de développement (dans ce cas on les considère comme des ressources nécessaires) et thématique transversale aux projets (dans ce cas on les considère comme des activateurs de ressources).

Quoi qu'il en soit, il apparaît que les configurations de pouvoirs à l'échelle locale semblent bel et bien déterminantes dans la définition des modèles de développement et d'usage des TIC comme de développement des territoires. Les formes et les modalités de coopérations locales conditionnent le processus de construction-valorisation de la ressource territoriale et de desserrement de la contrainte d'isolement⁷.

Les ressorts de l'intelligence territoriale, au-delà des dispositifs techniques sur lesquelles elle se construit, restent fondamentalement politiques.

⁷ L'interdépendance entre la mise en place de projets concrets et le partage de ressources en ligne, constatée dans une étude menée en région PACA est le plus souvent le fait d'intercommunalités ou de structures de coopération actives à l'échelon infra-départemental.

Perrin G., Boutin E., *Représentation et analyse des interactions entre les acteurs du web public régional en région PACA : un outil au service de l'intelligence territoriale*, in « TIC et Territoires : quels développements ? » 2005.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEN S. (2004) « Le développement durable », Paris, Le Cavalier bleu.
- AYDALOT P., CAMAGNI R., MATTEACCIOLI A. (2004) « Pionnier de l'économie territoriale, Paris », L'Harmattan.
- BEGUIN P., CLOT Y. (2005). "L'action située dans le développement de l'activité." @ctivités (<http://www.activites.org/>) vol. 1 n°2.
- BERENDT B., MOBASHER B., NAGAKAGAWA, SPILIOPOULOU M., (2003), « The impact of site structure and user environment on session reconstruction in web usage analysis » in Lecture Notes in Computer Science, Spinger-Verlag Vol. 2703 sept. 2003.
- BOIRAL O. (2004) « Environnement et économie : une relation équivoque », in Vertigo-la revue en sciences de l'environnement, vol. 5, n°2, septembre 2004.
- BOURG D. (2002), Le développement durable a-t-il un avenir ? Le Pommier.
- BOUTAUD A. (2002), « Elaboration de critères et indicateurs de développement durable (CIDD) pour les collectivités locales » rapport ADEME n°1 -juin 2002.
- BOUTAUD A. (2005), « Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? ». Saint Etienne, thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences et Génie de l'Environnement, Ecole Nationale des Mines de Saint Etienne.
- BRUNET R. (2005), « Le développement des territoires, formes, lois, aménagement », L'Aube.
- BURGENMEIER B. (2005), « Economie du développement durable », De Boeck.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., (2001), Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique, Le Seuil.
- CAMERINI C., (2003), « Les fondements épistémologiques du développement durable : entre physique, philosophie et éthique », L'Harmattan.
- CASE D. (2002), « Looking for information : a survey of research on information seeking, needs, and behavior », San Diego, CA : Academic Press,
- CASTELLS M. (2001), « La galaxie Internet », Paris, Fayard.
- CHAUVEAU L., (2006), « Le développement durable : Produire pour tous, protéger la planète », Larousse.
- CHI E., ROSIEN A. HEER J. (2003), « LumberJack : intelligent discovery and analysis of web user traffic composition » in Lecture Notes in Computer Science, Spinger-Verlag Vol. 2703.
- COMELIAU C., (2006), « La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable », Le Seuil.
- COOLEY RW. ,(2000), « Web usage a mining : discovery and application of interesting patterns from web data » PhD. Université Minnesota : <http://www.users.cs.umn.edu/~cooley/pubs.html>.
- CROZET Y., MUSSO P. (2003), « Réseaux, services et Territoires - Horizon 2020 », L'Aube, Datar, Bibliothèque des territoires.
- FENSTERMACHER K., GINSBURG M. (2003), « Client-side monitoring for web mining », JASIST 2003
- FLIPO F. (2004) « Les tensions constitutives du « développement durable », in Revue développement durable et territoires, Points de vue, Dossier n°3, Les dimensions humaine et sociale du développement durable, Mars 2004.
- GAUCHON P., TELLENNE C., Collectif , (2005), « Géopolitique du développement durable », PUF.
- GENDRON C, TOURAINE A., (2006), « Le développement durable comme compromis : la modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation », Presse de l'Université du Québec.
- GEORGE E. (2001), « Internet au service de la démocratie ? » in Bogues, Globalisme et

- Pluralisme, Presses de l'Université Laval, Québec.
- GIRARDOT J-J., (2004), « Intelligence territoriale et participation, » 3^e Rencontres TIC & Territoires, quels développements ?
- GUAY L. (dir.) (2004) « les enjeux et les défis du développement durable. Connaître, décider, agir », Les presses de l'Université Laval, coll. Sociologie contemporaine.
- GUILLAUME M. , (1996), « Territoires éclatés, le rôle des Technologies de la communication », Quaderni n° 30.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, (2003), « Les acteurs, ces oubliés du territoire », Paris, Anthropos.
- HAY B., WETS G., VANHOOF K., (2003) – "Web usage mining by means of multidimensional sequence alignment methods" in Lecture Notes in Computer Science, Spinger-Verlag Vol. 2703 sept. 2003.
- HERBAUX P., (2003) « Mutualisation & intelligence territoriale », 2^e rencontres internationales TIC & Territoire : quels développements ?
- HILBERT D., REDMILES DF. (2000), « Extracting usability information from user interface events », ACM computing surveys, Dec. 2000 pp 384-421.
- IFEN (2003), « 45 indicateurs de développement durable : une contribution de l'IFEN », sous la direction de LAVOUX T., THEYS J., édité par l'IFEN, collection «Etudes et Travaux» n°41, décembre 2003.
- IRIS (2004), « Politiques locales et nouvelles technologies », Initiatives Régionales, Innovations et stratégies, Observatoire des télécommunications dans la ville, 2004..
- LAGANIER R., VILLALBA B., ZUINDEAU B. (2003), « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », Développement Durable et Territoires.
- LEVEQUE C., SCIAMA Y., (2005), « Développement durable : Avenirs incertains », Dunod.
- LOINGER G., (1998), « L'aménagement du territoire face à la globalisation de l'économie, dans recomposition et développement des territoires », Enjeux économiques et processus, acteurs, L'Harmattan/
- MANCEBO François, (2006), « Le développement durable », Armand Colin.
- PAILLIART I., (2003), « Une histoire des formes communicationnelles de démocratie locale », Sciences de la société, n° 60, Démocratie locale et internet.
- PECQUEUR B., (2000), Le développement local, Alternatives économiques, Syros.
- PERRIN G., BOUTIN E., (2005), « Représentation et analyse des interactions entre les acteurs du web public régional en région PACA : un outil au service de l'intelligence territoriale, in *TIC et Territoires : quels développements ?*
- PEYRACHE-GADEAU V. (2004), « Ressources Patrimoniales – Milieux innovateurs, variation des durabilités des territoires » in Montagnes Méditerranéennes, n°20, pp. 7-19.
- PRADES J., (2005), « Economie solidaire, TIC et territoire », Terminal n° 91, Economie solidaire et TIC, L'Harmattan.
- RALLET A. (dir), (2003), « La nouvelle économie en perspective », Economica.
- REBER B, (2003), « Les TIC dans les processus de concertation et de décision, multiples perspectives ouvertes par les recherches en SHS », Rapport de recherche pour le Ministère de l'Environnement, CERSES, CNRS.
- ROUVELLAC E., (2005), « Patrimoine rural et valorisation territoriale en moyenne montagne », Presses Universitaires de Limoges.
- RUMPALA Y., (2003) « Régulation publique et environnement. Questions écologiques, réponses économiques », Paris, l'Harmattan.

- SACHS I., (1980), « Stratégies de l'éco développement », Editions Economie et Humanisme.
- SEN S., PADMANABHAN B, TUZHILIN A., WHITE N., STEIN R. (1998), « On the analysis of web site usage data : how much can we learn about the consumer from Web Logfiles? » in European journal of marketing : special issue on marketing in cyberspace.
- SFEZ L., (2001), « Technique et idéologie », Paris, Seuil.
- THEYS J., (2002), « Un nouveau principe d'action pour l'aménagement du territoire ? : le développement durable et la confusion des bons sentiments, dans l'avenir des politiques d'aménagement du territoire », l'Aube.
- THIERRY D., (2004), « Internet et nouvelles formes de citoyenneté entre le local et le global », 3^e Rencontres TIC & Territoires, quels développements ?
- THIERRY D., (2006), « Les modalités de circulation de l'information sur un territoire régional. La Bretagne de 1998 à 2005 », in Cahiers de recherche 12-2006, M@rsouin.
- VAN CAUTER J., de RAUGLAUDRE N., (2003), « Apprivoiser le temps : Approche plurielle sur le temps et le développement durable », Charles Léopold Mayer.
- VEDEL T., (2003), « L'idée de démocratie électronique : origines, visions , questions », dans PERRINEAU P.(dir.), Le désenchantement démocratique, Editions de l'Aube.
- VEYRET Y, Collectif, (2005), « Le développement durable, approche plurielle », Hatier.
- VICENTE J. (2004), « Balkanisation des infrastructures de télécommunications et aménagement numérique des territoires. Une approche par l'économie géographique des réseaux », Colloque TIC et inégalités : les fractures numériques, Autrans, 18-19 novembre 2004.
- VODOZ L.(dir), (2001), « NTIC et territoires : enjeux territoriaux des NTIC », Presses Polytechniques et Universitaires Romande.

- ZACCAI E. (2004), « De quelques principes et difficultés d'un développement durable. Où va notre planète ? Quels risques ? Quel développement durable ? », Sous la direction de Ph. Bourdeau, Actes du XVIème Colloque de la laïcité, Bruxelles, 6/3/04, Editions Cedil, Bruxelles, pp 13-27, 2004.

WEBOGRAPHIE

- <http://www.environnement.gouv.fr>
- <http://www.certu.fr>
- <http://www.association4d.org>
- <http://www.maurienne.fr/>
- <http://www.maurienne-tourisme.com>
- <http://www.maurienne-expansion.fr/>
- <http://www.vesubian.com>
- <http://www.alpha-loup.com>
- <http://www.mercantour.com/>